

Interview de José da Silva Lopes: la création de l'AELE (Lisbonne, 23 octobre 2007)

Source: Interview de José da Silva Lopes / JOSÉ DA SILVA LOPES, Miriam Mateus, prise de vue : François Fabert.- Lisbonne: CVCE [Prod.], 23.10.2007. CVCE, Sanem. - VIDEO (00:11:03, Couleur, Son original).

Copyright: (c) Traduction CVCE.EU by UNI.LU
Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.
Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:
http://www.cvce.eu/obj/interview_de_jose_da_silva_lopes_la_creation_de_l_aele_lisbonne_23_octobre_2007-fr-25dd1377-5117-4d0f-be38-274d775a15f4.html

Date de dernière mise à jour: 05/07/2016



Interview de José da Silva Lopes: la création de l'AELE (Lisbonne, 23 octobre 2007)

[Miriam Mateus] Au début de votre carrière, à la fin des années 50, vous étiez technicien au ministère de l'Économie et vous avez assisté et participé aux premiers pas de l'Association européenne de libre-échange, l'AELE. Vous pouvez nous expliquer un peu pour quelle raison le Portugal a préféré adhérer à l'AELE plutôt qu'à la Communauté économique européenne? Quels étaient les avantages, disons, de ce choix, pour le Portugal?

[José da Silva Lopes] Eh bien, lorsque la Communauté économique européenne s'est constituée, les différents pays de l'OCDE, non membres de la CEE, ont décidé d'organiser une zone de libre-échange regroupant tous les pays de l'OCDE afin d'éviter les discriminations commerciales que la Communauté économique européenne allait engendrer. La Communauté économique européenne allait par exemple traiter les vins italiens de façon plus favorable que les vins portugais. Les vins portugais étaient soumis au tarif extérieur commun alors que les vins italiens profitaient de la libre circulation. Qui dit les vins italiens, dit aussi les français et même les luxembourgeois. Cela constituait donc une discrimination vis-à-vis des pays qui étaient, à ce stade, en dehors de la Communauté économique européenne. Ainsi, il y a eu un mouvement conduit par l'Angleterre destiné à créer une grande zone de libre-échange en Europe. Et ce travail s'est fait dans le cadre de l'OCDE avec tous les pays membres et, le Portugal, en tant que membre de l'OCDE, a également participé au mouvement.

Il y a eu des négociations prolongées qui, au bout d'un certain temps, ont cessé. Elles ont avorté parce que le général de Gaulle s'est opposé à la conclusion de cet accord. Et la situation était donc la suivante: d'un côté, la Communauté économique européenne avec ses États membres fondateurs et de l'autre, les pays qui n'en faisaient pas partie. À l'époque, le Royaume-Uni ne pouvait ou plutôt ne voulait pas accepter la Communauté économique européenne pour différentes raisons: tout d'abord pour des questions de souveraineté, ensuite pour des problèmes liés au Commonwealth, et enfin parce que leur esprit européen n'était pas – comme probablement encore aujourd'hui – des plus développés. À cette époque, le Royaume-Uni a décidé – enfin, n'a pas décidé mais a conduit un groupe de pays qui n'appartenait pas à la Communauté européenne à constituer une association disons alternative, à savoir l'AELE, afin de faire pression sur la Communauté européenne.

L'objectif de l'AELE était ainsi d'unir des forces pour que la Communauté européenne accepte plus facilement de conclure un accord avec les pays non membres de la CEE afin d'éviter les discriminations commerciales. Le Royaume-Uni, – je dis le Royaume-Uni parce que c'était le pays le plus important de ce groupe, mais probablement les autres pays de l'AELE aussi – ces pays se sont donc organisés en tant que groupe de pays développés de l'OCDE, laissant en dehors des pays comme la Turquie, la Grèce, le Portugal et même l'Irlande qui avaient participé aux négociations antérieures, à savoir un groupe de pays dits en voie de développement. À cette époque, l'Irlande était considérée comme un pays en voie de développement. C'était donc un groupe organisé de six pays membres, industrialisés, développés, comprenant la Suède, le Danemark, la Norvège, l'Autriche, la Suisse et le Royaume-Uni. Il s'agissait de ces six-là. Le Portugal au départ n'avait pas été invité.

Cependant, nous avions à ce moment-là au Portugal, aussi bien dans les services diplomatiques qu'au gouvernement, des personnes ayant suffisamment d'influence à l'OCDE et une bonne réputation dans cette enceinte, pour faire en sorte que le Portugal soit invité à entrer dans l'AELE. Je veux parler de l'ambassadeur Guerra au niveau des services diplomatiques et de Correia de Oliveira au sein du gouvernement. Ces deux personnes jouissaient d'un grand prestige à l'OCDE et ont obtenu ce que ni les Irlandais ni les Grecs n'ont tenté et sont ainsi parvenues à faire en sorte que le Portugal soit invité à participer à l'AELE.

À l'époque, la CEE ne constituait même pas une alternative pour nous et ce, pour deux raisons: tout d'abord, les membres de la CEE n'étaient pas intéressés par notre adhésion, c'était tout à fait clair. Ensuite, la CEE requerrait l'adoption d'un tarif extérieur commun. Nous avions des relations avec l'outre-mer et le fait que nous devions traiter le commerce avec l'outre-mer, c'est-à-dire les anciennes colonies, de façon préférentielle, supposait que nous ne pouvions pas appliquer à l'outre-mer le même tarif que les autres pays, le même que la France ou l'Allemagne. Nous devions, si nous adhérions à la Communauté économique

européenne, traiter l'outre-mer de la même façon que les autres pays africains et, nous, nous avions l'image d'un Portugal uni. À l'époque, le Portugal était une nation unique qui s'étendait du Minho à Timor, c'est pourquoi il était impossible, d'un point de vue politique, d'entrer dans la CEE.

D'ailleurs, ce sont des raisons du même type qui dans une certaine mesure, ont poussé le Royaume-Uni à ne pas vouloir adhérer à la Communauté européenne. Il ne s'est en effet jamais montré intéressé à adhérer à la Communauté européenne car il souhaitait maintenir des relations privilégiées avec le Commonwealth.

Ainsi, la voie de la CEE nous était interdite pour différentes raisons: pour des raisons extérieures, parce que les pays membres ne montraient aucun intérêt à nous voir parmi eux et pour des raisons internes, du fait de ce problème de l'outre-mer, nous ne voulions pas entrer. L'AELE, en revanche, nous offrait une plus grande flexibilité. Comme c'était une zone de libre-échange, elle permettait à chaque pays de fixer un tarif douanier différencié. Je veux dire par là que le tarif portugais ne devait pas être identique au tarif suédois ou britannique. Nous pouvions donc maintenir nos préférences avec l'outre-mer et les Suédois ne devaient pas traiter notre outre-mer de façon préférentielle. Cela nous offrait donc beaucoup plus de flexibilité. Et, comme je l'ai déjà dit, nous n'avions pas été invités au départ à entrer dans l'AELE mais c'est grâce, disons, à l'audace et à la clairvoyance de deux personnes, au Portugal, à savoir l'ambassadeur Guerra et Correia de Oliveira, que nous sommes parvenus à adhérer à cette organisation.

Au sein de l'AELE, nous sommes parvenus à faire valoir que nous étions un pays moins développé que les autres et que nous méritions, de ce fait, un traitement particulier, pour le démantèlement des barrières protectionnistes. L'AELE avait prévu une période transitoire pour l'élimination des barrières douanières – qui étaient au départ, sauf erreur de ma part, de 10 % – puis cette période a été raccourcie, pour la ramener à je ne me souviens plus combien d'années, peut-être six, je ne me souviens plus exactement. Le Portugal a bénéficié d'une période transitoire de 20 ans, et il faut reconnaître que cela a été réellement une marque de grande générosité et de compréhension de la part des autres pays de l'AELE. C'est pour cette raison que nous sommes entrés dans l'AELE et pas dans la CEE.

Pourtant, quelques années plus tard, la Grèce a réussi à obtenir un accord d'association avec la CEE mais cela s'est fait plus tard car à l'époque, une telle option ne constituait même pas une alternative. L'accord d'association entre la Grèce et la CEE est peut-être dû en partie au fait que le Portugal soit entré dans l'AELE. Je ne peux pas dire que cela ne se serait pas produit mais l'exemple portugais, ou plutôt la manière dont l'AELE a accueilli le Portugal a peut-être conduit la CEE à faire preuve de plus de générosité vis-à-vis de la Grèce – je n'en ai pas la certitude – mais ce qui est certain, c'est que la Grèce a conclu un accord d'association. Il est clair que l'accord d'association de la Grèce à la CEE était différent du nôtre, mais je ne crois pas qu'il ait été plus avantageux. L'AELE nous a été favorable et durant les années 70, nous avons même eu de grandes surprises.

Après notre adhésion à l'AELE, l'économie portugaise a connu une période de grande prospérité, en partie grâce à l'AELE, car contrairement à nos attentes initiales, de nombreuses entreprises nordiques – essentiellement nordiques mais aussi américaines – sont venues s'installer au Portugal afin d'exporter vers l'AELE. De nombreuses entreprises suédoises de textile ont décidé de quitter la Suède pour s'installer au Portugal car la main-d'œuvre y était meilleur marché, afin d'exporter du Portugal vers la Suède. Plutôt que de s'installer dans d'autres pays de l'AELE, des entreprises américaines sont venues au Portugal profiter de la main-d'œuvre à bon marché et exporter à partir du Portugal. L'AELE a donc été pour nous un triomphe fabuleux.

Les années 60 ont été, de loin, la période la plus spectaculaire de la croissance économique portugaise. On a appelé cette période les «années d'or», c'était – je dirais – de 1960 à 1973. Cette croissance n'a pas eu lieu seulement au Portugal mais dans toute l'Europe entre 1960 et 1973. Certains considèrent même la période 1945-1973. C'est d'ailleurs un auteur français, le professeur Jean Fourastié qui a, le premier, parlé des «Trente Glorieuses», expression bien connue aujourd'hui. Le Portugal aussi a connu ses «Trente Glorieuses» mais les treize années de la période de l'AELE, de 1960 à 1973, ont été plus que glorieuses, elles ont véritablement été dorées. Je ne prétends pas que cela soit dû exclusivement à l'AELE, c'est également dû à l'émigration, à la prospérité de la Communauté européenne elle-même, c'est dû à un ensemble de facteurs.

L'AELE a cependant eu une grande influence.

C'est pourquoi nous avons eu beaucoup de chance d'entrer dans l'AELE pour les raisons que j'ai déjà expliquées, en partie à cause de l'outre-mer qui nous interdisait toute autre alternative, en partie parce que la Communauté économique européenne ne s'intéressait pas à nous, en partie parce que les pays de l'AELE ont fait preuve d'une grande générosité à laquelle n'est pas étrangère la compétence des négociateurs portugais que j'ai cités précédemment. Voilà comment se sont passées les choses.